

JORAT-MENTHUE

Communications officielles

Venez fêter avec nous

1er août 2016

à Sottens

rendez-vous sur le site de l'Emetteur

Au vu de l'énorme succès du feu d'artifice des années précédentes, les pompiers artificiers vous proposent, avec l'accord et le soutien de la Commune, de renouveler cette expérience, à savoir : les habitants versent la contribution qu'ils désirent pour obtenir un spectacle haut en couleur en fonction de la somme récoltée.

Le bulletin de versement ci-joint vous permettra de verser uniquement votre contribution pour le feu d'artifice, le repas sera encaissé par la jeunesse sur place.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre générosité et espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Déroulement de la fête :

- Dès 18h00 apéritif offert par la Commune
- 19h00 repas préparé et servi par la Jeunesse de Peney-le-Jorat
- 21h30 Partie officielle sur le site du feu du 1er août
- 22h00 Mise à feu
- 22h30 Feu d'artifice



Menu:

Salade Jambon à l'os avec rösti Dessert

Fr. 22.- par personne Fr. 10.- par enfant jusqu'à 12 ans

Inscription pour le repas jusqu'au 25 juillet 2016 auprès de M. Jean-Samuel Cavin 079/579.42.36 ou j-sc379@hotmail.com

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

Merci de prendre note que l'administration sera fermée pour cause de vacances du 1er au 5 août 2016

Secrétariat Municipal Rue du Collège 5 1062 Sottens

2 021 905 51 15

2 021 905 43 47

Bourse communale

⊠habitants@iorat-menthue.ch

⊠bourse@iorat-menthue.ch

□ greffe@jorat-menthue.ch

Rappel: nouvel horaire du lundi 17h à 19h